

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous:

- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 25,45 \$ et 27,69 \$, selon l'expérience;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

SURVEILLANTE OU SURVEILLANT D'ÉLÈVES

Plusieurs postes cycliques sont actuellement disponibles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à s'assurer du respect, par les élèves, de la politique d'encadrement de l'école concernant la discipline.

QUALIFICATIONS REQUISE

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

DATE LIMITE POUR POSTULER

5 juillet 2026, 16 h

[POSTULEZ ICI](#)

Date d'entrée en fonction : Le ou vers le 25 aout 2026		
CONCOURS	LIEU	HEURES PAR SEMAINE
SECTEUR MONT-LAURIER		
S-106-26-27	École Jean-XXIII Horaire de travail : 10 h 45 à 11 h 10, 12 h à 13 h 30, 14 h 30 à 14 h 55	11 h 40
S-107-26-27	École Jean-XXIII Horaire de travail : 10h45 à 11h10, 12h à 13h30	9 h 35
S-108-26-27	École Sacré-Cœur Horaire de travail : 12 h à 13 h 30	7 h 30
S-119-26-27	École Saint-Joachim Horaire de travail : 10 h 29 à 10 h 49, 11 h 49 à 12 h 45, 13 h 45 à 14 h 05	9 h 10
S-120-26-27	École Saint-Jean l'Évangéliste Horaire de travail : 7 h 20 à 8 h 20, 10 h 19 à 10 h 39, 13 h 55 à 14 h 15, 14 h 42 à 15 h 30	12 h 20
SECTEUR AUTRES		
S-101-26-27	École Notre-Dame-du Saint-Sacrement, Ferme-Neuve Remplacement pour l'année scolaire 2026-2027 Horaire de travail : 10 h à 10 h 20, 11 h 20 à 12 h 40, 13 h 40 à 14 h (+ 25 minutes baromètre et suivis)	10 h 25
S-102-26-27	École Sacré-Cœur, Ferme-Neuve Horaire de travail : 7 h 50 à 8 h, 10 h à 10 h 20, 11 h 10 à 12 h 40, 13 h 40 à 14 h, 15 h à 15 h 10 (+ 25 minutes baromètre et suivis)	12 h 55
S-103-26-27	École Sacré-Cœur, Ferme-Neuve Horaire de travail : 10 h à 10 h 20, 11 h 20 à 12 h 40, 13 h 40 à 14 h (+ 25 minutes baromètre et suivis)	10 h 25
S-104-26-27	École Sacré-Cœur, Mont-Saint-Michel Horaire de travail : 8 h à 8 h 40, 10 h 45 à 11 h 05, 11 h 55 à 13 h 25, 14 h 25 à 14 h 45, 15 h 45 à 16 h 15 (+ 25 minutes baromètre et suivis)	17 h 05
S-105-26-27	École Sainte-Anne, Sainte-Anne du Lac Horaire de travail : 10 h 45 à 11 h 05, 12 h à 13 h 25, 14 h 25 à 14 h 45 (+ 25 minutes baromètre et suivis)	10 h 50

CONCOURS	LIEU	HEURES PAR SEMAINE
SECTEUR AUTRES (suite)		
S-109-26-27	École de l'Amitié, Notre-Dame du Laus Horaire de travail : 7 h 10 à 8 h 35	7 h 05
S-110-26-27	École de l'Amitié, Notre-Dame du Laus Horaire de travail : 10 h 40 à 11 h, 14 h 20 à 14 h 40, 15 h 40 à 15 h 50	4 h 10
S-111-26-27	École de l'Amitié, Notre-Dame du Laus Horaire de travail : 8 h 20 à 8 h 35, 10 h 40 à 11 h, 11 h 52 à 13 h 17	10 h 00
S-112-26-27	École des Bâtisseurs, Notre-Dame de Pontmain Horaire de travail : 7 h 30 à 8 h 10, 10 h 15 à 10 h 35, 11 h 37 à 12 h 37, 13 h 40 à 14 h, 14 h 27 à 15 h 10	16 h 55
S-113-26-27	École des Bâtisseurs, Notre-Dame de Pontmain Horaire de travail : 10 h 15 à 10 h 35, 13 h 40 à 14 h, 14 h 27 à 15 h 10	6 h 55
S-114-26-27	École Saint-François, Lac-des-Écorces Horaire de travail : 7 h 30 à 8 h 30, 10 h 05 à 10 h 25, 11 h 20 à 12 h 50, 13 h 45 à 14 h 05, 15 h 10 à 15 h 20	17 h 00
S-115-26-27	École Notre-Dame, Lac-des-Écorces Horaire de travail : 7 h 30 à 8 h 30, 10 h 05 à 10 h 25, 11 h 20 à 12 h 50, 13 h 45 à 14 h 05 (+ 10 minutes de préparation)	16 h 00
S-116-26-27	École Henri-Bourassa, Chute-Saint-Philippe Horaire de travail : 8 h à 9 h, 10 h 25 à 10 h 45, 11 h 45 à 13 h 15, 14 h 10 à 14 h 30, 15 h 30 à 16 h	18 h 00
SECTEUR DE LA ROUGE		
S-100-26-27	École du Méandre, Rivière-Rouge Horaire de travail : 7 h 45 à 8 h 45, 11 h 55 à 13 h 15, 14 h 47 à 15 h 47	16 h 40
S-117-26-27	École Saint-Rosaire, Nominigue Horaire de travail : 7 h 40 à 8 h, 10 h à 10 h 20, 11 h 15 à 12 h 45	10 h 50
S-118-26-27	École de l'Aventure, l'Ascension Horaire de travail : 7 h 40 à 8 h, 10 h à 10 h 20, 11 h 20 à 12 h 40, 13 h 40 à 14 h	11 h 40

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins

Proche des gens, près de la nature, riche en talent